



CANADIAN COSMETIC, TOILETRY  
AND FRAGRANCE ASSOCIATION

ASSOCIATION CANADIENNE DES COSMÉTIQUES,  
PRODUITS DE TOILETTE ET PARFUMS

LE 30 AVRIL 2009

RENSEIGNEMENTS : MIKE PATTON  
613-620-3000  
mpatton@cctfa.ca

### **Santé Canada : les bains moussants pour les enfants sont sûrs**

En mars 2009, l'association américaine « Campaign for Safe Cosmetics » a commandé une étude s'intitulant « No More Toxic Tub » pour vérifier la sécurité des produits de toilette pour enfants. Cette étude l'a menée à porter une très grave accusation :

D'après des résultats d'analyse publiés aujourd'hui par « Campaign for Safe Cosmetics », parmi les produits de bain pour enfants les plus vendus, des douzaines sont contaminés par du formaldéhyde et du 1,4-dioxane, des composants chimiques cancérigènes, malgré des arguments de marketing du genre « doux » et « pur ». Les composants chimiques ne sont pas indiqués sur l'étiquette des produits, car, en vertu des lois sur l'étiquetage, les contaminants en sont exemptés.

La sécurité des produits de soins personnels est toujours source de préoccupation pour la CCTFA et celle de tous les produits pour enfants devrait être un souci général. La CCTFA croit fermement que, dès que la sécurité de produits de soins personnels suscite des inquiétudes, l'organisme de réglementation (Santé Canada) devrait les analyser pour s'assurer que tous ceux en vente sur le marché canadien ne présentent aucun danger quand ils sont utilisés comme il se doit.

Organisme de réglementation reconnu sur la scène internationale comme l'un des plus stricts dans son domaine, Santé Canada a la responsabilité et le pouvoir législatif de prendre des mesures en cas d'inquiétude à propos de la sécurité des produits de consommation, ce que le ministère fait.

Après avoir examiné le rapport, le Bureau de la sécurité des produits de consommation de Santé Canada a écrit à la CCTFA dans une lettre datée du 28 avril 2009 ce qui suit : « La Division des cosmétiques de Santé Canada estime que la quantité de ces substances indiquée dans le rapport ne pose pas de problème de santé humaine ». La lettre concluait en ces termes :

Aucunes des quantités de formaldéhyde ou de 1,4-dioxane que l'on trouve dans le rapport de l'association « Campaign for Safe Cosmetics » se rapprochent ou dépassent les limites autorisées par Santé Canada. Par conséquent, d'après l'information disponible, aucune intervention réglementaire ne s'impose pour le moment. Afin de s'assurer que les produits cosmétiques en vente sur le marché restent sans danger, Santé Canada surveillera les données concernant ces substances au fil de leur publication.

Nous remercions Santé Canada de servir les Canadiennes et les Canadiens avec la plus grande vigilance et sans faillir et savons que son unique mission est de veiller à la santé et à la sécurité des familles.

La CCTFA continuera de travailler de concert avec Santé et Environnement Canada pour s'assurer que tous les produits vendus par nos sociétés membres sur le marché canadien sont sans danger pour la santé humaine et l'environnement.

*La CCTFA est l'association nationale qui représente l'industrie des cosmétiques, des produits de toilette et des parfums. Sa mission : « Tout en jouant un rôle significatif dans la société, encourager celle-ci à avoir confiance dans l'industrie canadienne des cosmétiques et des produits de soins personnels et dans la sécurité, l'efficacité et la qualité de ses produits. » La CCTFA et les sociétés qui en sont membres favorisent la réalisation de ces objectifs en encourageant des relations de travail étroites avec le gouvernement, les professionnels de la santé et les consommateurs.*